Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_113-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance du 25 juin 2026

Délibération n° 26-113

Date de la convocation : le 19 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 31
Ayant donné procuration : 7
Absents excusés : 7
Absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Brice RAVIER, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, Mme Evelyne LAUNAY, Mme Karine ROUMANEIX, , M. Lionel LEVHA, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE.

Étaient excusés : M. Jean CORNUAULT donne pouvoir à M. Alain DESHAYES, M. Johnny VERCOUILLIE donne pouvoir à M. Alexis BOSSARD, M. Sylvain GREVEDON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Luc FAVIA donne pouvoir à M. Lionel CHISSON, M. Yves AGUITON donne pouvoir à M. Brice RAVIER, M. Philippe LAVILLE donne pouvoir à M. Maxime MAINTIER, Mme Rachel MALNOURY donne pouvoir à Mme Natacha DESSON.

Secrétaire de Séance : Mme Chantal ALEXANDRE.

OBJET : SPORTS

Demandes d'aides aux projets – Union Cycliste Amboise Nazelles Negron – Tour du Val d'Amboise / ACA Plongée – Trophée des Rois / Lycée Viticole – Raid'agri / Pompiers d'Amboise – 24Heures Vélo / Twirling Bâton / Caserne – Club Sport /Amicale USEP – Usépiades / Avenir Amboise Gymnastique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 indiquant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_113-DE

Vu l'avis de la commission Sports Citoyenneté Vie Associative du 16 juin 2026 ;

Considérant que la Ville d'Amboise affirme sa volonté d'accompagner les associations sportives en apportant un soutien financier pour l'organisation et la participation aux manifestations à caractère exceptionnel ou à fort rayonnement pour la ville ;

Considérant que l'association Union Cycliste Amboise Nazelles-Négron a organisé l'édition 2026 du Tour Val d'Amboise le dimanche 26 avril 2026, course en ligne de 123km traversant 18 communes et rassemblant une centaine de participants de niveaux de compétence divers, épreuve inscrite au calendrier régional FFC 2026 ;

Considérant que l'association présente un budget prévisionnel de 20000 euros pour l'organisation du Tour Val d'Amboise et que l'association sollicite, pour sa mise en œuvre, une aide financière de 4000 euros.

Considérant que l'association ACA Plongée a organisé l'édition 2026 du Trophée des Rois le dimanche 29 mars 2026, épreuve finale du championnat régional de Nage en Eau Vive consistant à effectuer une descente de la Loire, à la nage, avec ou sans support, de Mosnes à Amboise, avec une arrivée sur le côté sud de l'Île d'Or ;

Considérant que l'association présente un budget définitif de 2497,59 euros de dépenses et que l'association sollicite, pour sa mise en œuvre, une aide financière de 500 euros.

Considérant que l'association sportive du Lycée Viticole a participé, les 20 et 21 mai 2026, à Bugeat à la 1ère édition du championnat de France du raid multisport scolaire : le Raid'Agri 2026.

Considérant que l'association présente un budget de 879 euros pour la participation à la 1ère l'édition championnat de France du Raid'Agri et que l'association sollicite une aide financière de 235 euros.

Considérant que l'amicale des sapeurs-pompiers d'Amboise participe, les 29 et 30 août 2026, à la 16ième édition des 24h00 du Mans vélo, dans l'objectif de soutenir, par un don financier, l'association l'Œuvre des Pupilles des Sapeurs ;

Considérant que l'association présente un budget prévisionnel de 3000 euros pour participer à la 16ième édition des 24h00 du Mans vélo et que l'association sollicite une aide financière de 500 euros.

Considérant que l'association Amboise Twirling Bâton a participé au European Technical Championship du 1er au 5 avril 2026 qui s'est déroulé à Eindhoven en catégorie Senior Elite, dans la discipline Artistic Pair ;

Considérant que l'association présente un budget définitif de 3514,29euros pour la participation au European Technical Championship et que l'association sollicite une aide financière de 589,82 euros.

Considérant que l'association du club de sport de la caserne d'Amboise a aménagé la salle de remise en forme de la caserne afin de s'entrainer pour, notamment participer au championnat

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_113-DE

de France de Fédération des clubs de la défense section Judo qui s'est déroulé à Brétigny sur Orge les 6 et 7 Mars 2026 ;

Considérant que l'association a établi un budget prévisionnel de 1000 euros pour l'aménagement la salle de remise en forme et que l'association sollicite, pour sa mise en œuvre, une aide financière de 600 euros.

Considérant que l'association amicale USEP AMBOISE a organisé l'édition 2026 des USEPIADES le jeudi 4 et vendredi 5 juin 2026, pour les élèves des écoles élémentaires publiques d'Amboise ;

Considérant que l'association présente un budget prévisionnel de 2363 euros pour l'organisation des USEPIADES et que l'association sollicite, pour sa mise en œuvre, une aide financière de 1400 euros.

Considérant que l'association Avenir Amboise Gymnastique a participé au Championnat de France le 23 mai 2026 à Niort dans la catégorie Fédérale A par équipe 10 ans et plus se classant 8ième sur 16 ;

Considérant que l'association présente un budget définitif de 170 euros pour la participation au Championnat de France et que l'association sollicite une aide financière de 170 euros.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'attribuer à l'association Union Cycliste Amboise Nazelles-Négron une aide au projet de 3000 euros pour l'organisation de la manifestation ;
- D'attribuer à l'association ACA Plongée une aide au projet de 500 euros pour l'organisation de la manifestation ;
- D'attribuer à l'association sportive du Lycée Viticole une aide au projet de 235 euros pour la participation à l'évènement ;
- D'attribuer à l'amicale des sapeurs-pompiers d'Amboise une aide au projet de 300 euros pour la participation à l'évènement ;
- D'attribuer à l'association Amboise Twirling Bâton une aide au projet de 580 euros pour la participation à l'évènement ;
- D'attribuer à l'association du club de sport de la caserne d'Amboise une aide au projet de 150 euros pour cet aménagement ;
- D'attribuer à l'association amicale USEP AMBOISE une aide au projet de 1400 euros pour l'organisation de la manifestation ;
- D'attribuer à l'association Avenir Amboise Gymnastique une aide au projet de 170 euros pour la participation à l'évènement.

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_113-DE

POUR : 31 (M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, M. Jean CORNUAULT, Mme Evelyne LAUNAY, M. Johnny VERCOUILLIE, Mme Karine ROUMANEIX, M. Sylvain GREVEDON, M. Luc FAVIA, M. Lionel LEVHA, M. Yves AGUITON, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Philippe LAVILLE, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, Mme Sophie PARISIS, Mme Rachel MALNOURY, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE)
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Mme Nolwenn VAILLANT et M. Joël ASSI-ALLET ne prennent pas part au vote.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Chantal ALEXANDRE
Date de signature : 10/07/2026
Qualité : Amboise - 5ème Adjoint

Maire d'Amboise
Brice RAVIER

Signé électroniquement par : Brice RAVIER
Date de signature : 15/07/2026
Qualité : Amboise - Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (238 rue de la Bretonnerie- 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr